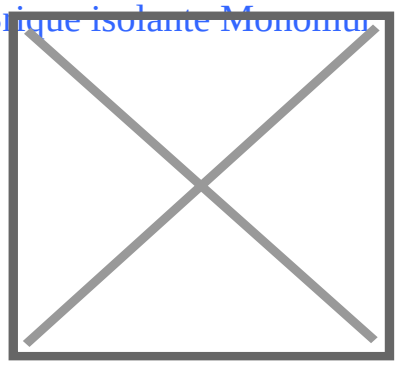
octobre 2009

Bouyer Leroux

Brique isolante Monomur



Commercialisé par la société Bouyer Leroux, le Monomur est une brique qui permet la réalisation, sans isolant complémentaire de murs extérieurs d’habitations individuelles et collectives. Disposant de propriétés isolantes, ses performances sont équivalentes à celles d’un mur doublé d’un isolant de 10 cm. La performance thermique du mur est optimisée par la pose à joints minces qui facilite également sa mise en œuvre. Le Monomur est classé Rt2 (support de catégorie B) du fait de sa compatibilité avec les enduits monocouches et peut également recevoir des enduits traditionnels mis en œuvre selon le DTU 26.1. Il est disponible en 30 ou 37 centimètres de longueur.